



## Synthèse du PASS'INNOVATION 2010-029

Procédé : BACSUN/IBC SOLAR

Titulaire : IBC SOLAR, Technolac-18 Allée Lac Saint André, 73370 Le Bourget du Lac

*Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-029. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.*

### 1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE<sup>(1)</sup>

#### 1.1.1. Description succincte

Le procédé BACSUN/IBC SOLAR consiste à mettre en place, sur des bacs en alliage aluminium-zinc BACSUN des modules photovoltaïques Evergreen Solar, Enfoton Solar, Yingli, Suntech et Sanyo.

#### 1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Mise en place sur les toitures agricoles, industrielles ou résidentielles conformes aux normes et DTU en vigueur, en bâtiments neufs ou existants, restreinte à la zone 3 des règles NV 65 et à des altitudes inférieures à 900 m, au dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie, et restreint aux conditions d'atmosphère extérieures suivantes : rurale non polluée, urbaine légèrement industrielle, marine modérée, atmosphères mixtes.

Un seul éclissage est autorisé pour des longueurs de rampant supérieures à 6 m.

La mise en œuvre du procédé devra se faire de préférence en toiture complète ou en couverture partielle associée à des éléments de couverture de type bac-acier ou fibre-ciment. Si tel n'était pas le cas, la conception doit être validée au cas par cas par le demandeur et ses mandants.

### 2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée dans le document Pass'Innovation 2010-029 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (Pass'Innovation « vert »).

### 3. DUREE DE VALIDITE

Le Pass'Innovation 2010-029 est valable jusqu'au 18 Février 2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

<sup>(1)</sup> La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2010-029.